Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/09/2026 - 17041 - 2010 B 01727 - 524 314 234 - A.V.E

1041

SARL A.V.E.
SARL au capital de 70.000 €
Siège social : 159, avenue Maréchal Lyautey – 06000 NICE
RCS Nice 524 314 234 (2010B01727)

PROCES-VERBAL
(décisions de l'associé unique du 30 juin 2026)

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à Nice (06000) – 159, avenue Maréchal Lyautey, Monsieur Arnaud VALDAMBRINI, demeurant à St Paul (06570) – 342 chemin de la Pounchounière, agissant en qualité d'associé unique gérant de la société référencée ci-dessus, déclare la réalité des opérations suivantes :

- les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que le rapport de gestion corrélatif ont été établis par ses soins ainsi qu'un rapport portant sur les conventions relevant de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Le soussigné a, par ailleurs, pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'il les a établis.

DEUXIEME DECISION

Les comptes faisant apparaître un bénéfice de 499 €, l'associé unique décide de l'affecter de la manière suivante :

- report à nouveau 499 €

Par ailleurs, il est décidé de procéder à une distribution de dividende de 7.000 € par prélèvement sur le compte report à nouveau.

Il est rappelé que la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices écoulés :

- Exercice 2024 7.000 € (bénéficiant de l'abattement de 40%)
- Exercice 2023 7.000 € (bénéficiant de l'abattement de 40%)
- Exercice 2022 7.000 € (bénéficiant de l'abattement de 40%)

TROISIEME DECISION :

L'associé unique prend acte des conventions relevant de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 conclues au cours de l'exercice écoulé. La liste détaillant chacune de ces

opérations sera annexée au présent procès-verbal et figurera donc au registre des décisions de l'associé unique.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet de procéder à toutes formalités et publicités légales et réglementaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.



SARL A.V.E.
SARL au capital de 70.000 €
Siège social : 159, avenue Maréchal Lyautey – 06000 NICE
RCS Nice 524 314 234 (2010B01727)

RAPPORT DE GESTION
(exercice clos le 31 décembre 2025)

Le présent rapport relatif aux opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025 a été établi par Monsieur Arnaud VALDAMBRINI, agissant en qualité de gérant et d'associé unique de la société A.V.E.

ACTIVITE DE LA SOCIETE :

- Au cours de l'exercice susmentionné, l'activité de la société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice s'élève à 1.646.897 € et le total des produits à 1.644.795 € composés des éléments suivants :

Produits d'exploitation	1.643.136 €
Produits financiers	0 €
Produits exceptionnels	1.659 €

Les charges de l'exercice s'élèvent à 1.644.294 € se décomposent de la manière suivante :

Charges d'exploitation	1.634.350 €
Charges financières	6.575 €
Charges exceptionnelles	1.349 €
Impôts sur les sociétés	2.020 €

L'exercice se solde ainsi par un résultat net comptable bénéficiaire de 499 €.

Nos produits d'exploitation ont diminué de 28,86 % soit 666,5 k€. Nos charges d'exploitation ont également diminué de 27,20 % pour 610,7 k€. Notre résultat d'exploitation a donc augmenté passant d'un bénéficie de 64,6 k€ à un bénéfice de 8,8 k€.

La rentabilité a été améliorée. Le taux de marge ressort à 71,38 % du chiffre d'affaires contre 66,86 % en 2024. L'EBE représente 2,81 % du chiffre d'affaires contre 5,74 % en 2024.

La situation financière est saine avec des capitaux propres de 414,1 k€ représentant plus de 6 fois le montant du capital social.

- L'évolution prévisible et les perspectives d'avenir sont les suivantes :

Pour 2026, l'objectif est de conserver ce niveau de chiffre d'affaires et ce niveau de rentabilité.

- Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a mené aucune action en matière de recherche et développement.

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes présentés ont été établis selon la même présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent.

AFFECTATION DES RESULTATS

Après déduction de toutes les charges (salariales, fiscales et autres), les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice comptable de 499 €.

Ce résultat sera affecté de la manière suivante :

- report à nouveau 499 €

Par ailleurs, il est proposé de procéder à une distribution de dividende de 7.000 € par prélèvement sur le compte report à nouveau.

DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous précisons, en outre qu'aucune dépense visée par l'article 39-4 du Code général des impôts n'est incluse dans les comptes qui vous sont présentés.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Il est rappelé que la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices écoulés :

- Exercice 2024 7.000 € (bénéficiant de l'abattement de 40%)
- Exercice 2023 7.000 € (bénéficiant de l'abattement de 40%)
- Exercice 2022 7.000 € (bénéficiant de l'abattement de 40%)

CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966 :

Les conventions relevant de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967 sont les suivantes :

1 - Le compte courant d'associé non rémunéré de Monsieur Arnaud VALDAMBRINI, associé unique, présentait, à la clôture de l'exercice, un solde créditeur de 3.721 €.

2 – La rémunération allouée à Monsieur Aranud VALDAMBRINI, associé unique, au cours de l'exercice s'élève à 335.000 €. Les cotisations sociales afférentes à cette rémunération ont été prises en charge par la société à hauteur de 99.713 €.

Chacune d'entre elles devra figurer sur le registre des décisions de l'associé unique.

A Nice, le 30 juin 2026

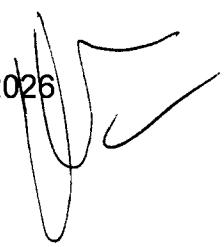

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise **SARL A.V.E** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 159 Avenue Maréchal Lyautey 06000 NICE — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 2 4 3 1 4 2 3 4 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB		AC		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH	100 000	AI	100 000	100 000
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	89 230	AQ 75 682	13 548	17 473
	Installations techniques, materiel et outillage industriels	AR	19 480	AS 15 164	4 316	2 419
	Autres immobilisations corporelles	AT	277 144	AU 127 787	149 357	148 623
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilises de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Creances rattachees a des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		3 000
	Autres immobilisations financières *	BH	1 986	BI	1 986	1 986
	TOTAL (II)	BJ	**487 840**	BK **218 633**	**269 207**	**273 500**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	50 971	BM	50 971	46 624
	En cours de production de biens	BN	74 281	BO	74 281	90 369
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes verses sur commandes	BV	1 718	BW	1 718	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	370 853	BY 23 692	347 161	413 961
	Autres créances (3)	BZ	26 242	CA	26 242	118 874
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	3 194	CG	3 194	54 221
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	19 984	CI	19 984	736
	TOTAL (III)	CJ	**547 242**	CK **23 692**	**523 550**	**724 785**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 035 082**	1A **242 326**	**792 757**	**998 285**

Renvois (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 1 986 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme par le gérant

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SARL A.V.E — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 70 000)	DA	70 000	70 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 810	8 810
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	334 820	301 410
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**499**	**40 410**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**414 129**	**420 629**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	118 994	154 422
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 721	2 252
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		3 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	86 157	209 603
	Dettes fiscales et sociales	DY	141 788	176 926
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	27 968	31 452
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**378 628**	**577 655**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**792 757**	**998 285**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	320 965	491 295
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	10 144	361

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	581	58 228	(57 647)	-99,00
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 067	2 145	(78)	-3,63
Dettes fiscales et sociales	1 211	18 687	(17 476)	-93,52
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	2 800	3 956	(1 157)	-29,24
TOTAL	**6 658**	**83 015**	**(76 357)**	-91,98

Charges à payer (détail)
au 31/12/2025

Libellé	Montant
Honoraires Bilan 2025	1 062
Honoraires AGO 2025	432
ESCOTA - Facture de décembre 2025	573
NICE HOSPITALITY HOLDING avoir / f2025396	1 307
NICE HOSPITALITY HOLDING avoir /f2025394	1 493
Interêts C N E 00081567503	25
Assurances C N E 00081567503	2
Interêts C N E 149319E	1
Intérêts C N E 970783E	70
Intérêts C N E 5375291	8
Assurances C N E 149319E	8
Assurances C N E 5375291	15
Intérêts C N E 4400037483	30
Assurances C N E 970783E	7
Taxe d'apprentissage 2025 à payer	201
TVS 2025 à payer	752
CVAE 2025 à payer	258
Frais bancaires 4T 2025	415
Totalisation	**6 658**



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2025**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**19 984**
Leasings véhicules		1 662	
Ajustement SSI 2025		18 322	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**19 984**

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances		96 945	(96 945) *-100,00*
TOTAL		**96 945**	**(96 945)** *-100,00*

Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	



